

# Chroniques et nouvelles

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **51 (1906)**

Heft 1

PDF erstellt am: **12.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# CHRONIQUES et NOUVELLES

## CHRONIQUE SUISSE

Promotions et transferts. — Bruits de guerre. — Les manœuvres en 1906. — La revision militaire. — L'antimilitarisme. — Télégraphie sans fil. — Le guidon universel Kokotovic.

Nous sommes en avance cette année-ci pour les promotions et transferts de commandements. Ils sont moins nombreux aussi que de coutume.

Nous avons signalé les démissions du colonel-divisionnaire Schlatter de la VII<sup>e</sup> division, et du colonel-brigadier Courvoisier de la IV<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Ces deux officiers ont été remplacés dans leurs commandements, le premier par le colonel-brigadier Henri Schiess, à Zurich, promu colonel-divisionnaire, le second par le lieutenant-colonel Léon Robert, à Chaux-de-Fonds, promu colonel-brigadier.

Le colonel-divisionnaire H. Schiess est né en 1857. Il sort de l'infanterie. Il a commandé successivement le 31<sup>e</sup> régiment d'infanterie, à partir du 1<sup>er</sup> juin 1892, et la XIV<sup>e</sup> brigade d'infanterie à partir du 20 janvier 1900.

Le colonel-brigadier Robert est né en 1856. Il a suivi pas à pas le colonel Courvoisier dans tous ses commandements : au bataillon de fusiliers n<sup>o</sup> 20 comme major, dès le 20 mai 1891 ; au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie, comme lieutenant-colonel, dès le 5 janvier 1899, et maintenant à la IV<sup>e</sup> brigade d'infanterie.

A été nommé au commandement de la XIV<sup>e</sup> brigade d'infanterie avec promotion au grade de colonel-brigadier, le lieutenant-colonel Rodolphe Schulthess, à Zurich, commandant du 23<sup>e</sup> régiment d'infanterie, et, à titre provisoire, au commandement de la VI<sup>e</sup> brigade d'infanterie, le lieutenant-colonel Fritz Gertsch, à Berne, promu colonel-brigadier.

Intéressent encore les grades supérieurs dans l'état-major général et dans la Suisse romande les promotions suivantes :

*Etat-major général* : au grade de colonel, le lieutenant-colonel, le lieutenant Hans de Steiger, à Berne, commandant du 12<sup>e</sup> régiment d'infanterie ; au grade de lieutenant-colonel, le major Fritz Zeerleder, à Berne ; au grade de major, le capitaine Paul Delessert, à Lausanne.

*Infanterie* : au grade de lieutenant-colonel, les majors Benjamin Kraütler, à Morges et J. Perret, à La Chaux-de-Fonds ; au grade de major, le capitaine Georges Hellwig, à St-Aubin.

*Artillerie*: au grade de colonel, le lieutenant-colonel Ernest Picot, à Lausanne.

*Fortifications*: au grade de lieutenant-colonel, le major Henri Etienne, à Berne.

*Génie*: au grade de lieutenant-colonel, le major Louis Deluz, à Lausanne.

*Service de santé. — Médecins*: au grade de lieutenant-colonel, le major Dr César Mathey, à Neuchâtel; au grade de major, les capitaines Drs Eugène de Cocatrix, à St-Maurice; Eugène Bircher, à Brigue; Charles Yersin, à Payerne; Georges Sordet, à Genève. — *Vétérinaires*: au grade de major, le capitaine William Longet, à Nyon.

*Justice militaire*: au grade de lieutenant-colonel, le major Alfred Martin, à Genève.

*Service territorial*: au grade de major, les capitaines Edmond Weber, à Colombier; Maurice de Weck, à Estavayer; Louis Barbey, à Lausanne.

Parmi les transferts de commandements, les suivants intéressent plus particulièrement nos lecteurs :

*Etat-major général*: le colonel Gothlieb Wassmer, à Aarau, chef d'état-major du IV<sup>e</sup> corps d'armée est mis à la disposition de l'infanterie; le lieutenant-colonel Charles Fermaud, à Genève, à la disposition du génie; le major Louis Potterat, à Yverdon, passe du bataillon des chemins de fer à l'état-major général.

*Infanterie*: le lieutenant-colonel Gustave Bourgeois, à Orbe, passe au service territorial; le lieutenant-colonel J. Perret, à La Chaux-de-Fonds, à disposition.

*Artillerie*: le colonel Charles Melley, à Lausanne, passe du commandement du 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie, à l'état-major du I<sup>er</sup> corps d'armée.

*Génie*: le lieutenant-colonel L. Deluz, qui commandait le 2<sup>e</sup> demi-bataillon du génie est remplacé par le major Henri Lecomte, à Viège, et prend le commandement du I<sup>er</sup> équipage de parc.

*Service de santé*: le lieutenant-colonel Dr C. Matthey est transféré du 2<sup>e</sup> lazaret de division au I<sup>er</sup> lazaret de corps; les majors Drs C. de Cocatrix, de la 2<sup>e</sup> amb. Lw., à disposition du commandant de St-Maurice; C. Yersin de la 5<sup>e</sup> amb. à la II<sup>e</sup> brig. d'inf.; G. Sordet, à la XII<sup>e</sup> brig. d'inf.; le major-vétérinaire W. Longet, du I<sup>er</sup> régiment de cavalerie, à l'état-major de la II<sup>e</sup> division où il remplace le major-vétérinaire Combe, à Vallorbe, qui passe au service territorial.

Dans le canton du Valais, le major P.-M. Zen-Ruffinen transféré au bataillon 130 I<sup>er</sup> ban est remplacé au bataillon 89 par le major J. de Stockalper, à Brigue, commandant jusqu'ici le bataillon 88. A été nommé au commandement de ce dernier, le capitaine J. Burgener, à Sion, avec promotion au grade de major.

Dans le corps d'instruction, les démissions du lieutenant-colonel E. de Meuron et du major M. de Preux, ce dernier nommé commandant de la gendarmerie valaisanne, ont été acceptées avec remerciements pour les services rendus.

De même que les promotions, certains cours militaires ont été avancés, entre autres les cours d'introduction pour le réarmement des régiments d'artillerie de campagne du IV<sup>e</sup> corps d'armée. Les bruits de guerre qui circulent avec persistance cet hiver n'ont pas été étrangers à cette décision, encore que la situation ne soit pas envisagée en Suisse avec le pessimisme qui règne en France et dans certains cercles militaires de l'Allemagne. Mais il vaut mieux, à tout hasard, se tenir prêts. Les cours d'introduction ont donc été un peu avancés, et, à l'état-major général quelques mesures de précaution ont été prises. On travaille aussi avec plus d'activité à la fabrication d'armes et de munitions à Thoune.

Il est incontestable que soit en Allemagne, soit en France, des dispositions ont été prises depuis quelques mois qu'expliquent seule l'éventualité possible d'une mobilisation. Dans les deux armées on travaille avec ardeur. « Peut-être, nous écrit un officier de l'armée allemande, devons nous marcher prochainement. Nous verrons alors si les méthodes, dans lesquelles nous avons confiance, sont les bonnes. D'ailleurs ce sera une question de vie ou de mort. » Et, d'autre part, deux officiers français nous écrivent qu'ils s'attendent à marcher, car on craint une attaque de l'Allemagne. « Nous partirons avec confiance, écrit l'un d'eux, sans forfanterie, sans crier à Berlin comme en 1870, mais avec le sentiment du travail que nous avons accompli et des progrès réalisés. Nous sommes bien armés; notre artillerie dispose d'un canon parfait et de bonnes méthodes de tir; notre balle d'infanterie est excellente, supérieure à la balle allemande qui s'affole au delà de 800 m. Et puis, ce sera pour nous une question de vie ou de mort. »

Il est curieux de constater des deux côtés de la frontière des sentiments qui s'expriment presque dans les mêmes termes.

\* \* \*

Ce sont les III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> corps d'armée dont les troupes sont convoquées, cette année-ci aux cours de répétition. Le IV<sup>e</sup> corps fait les grandes manœuvres; il sera mobilisé le 27 août, licencié le 13 septembre. Les troupes du III<sup>e</sup> corps d'armée exécuteront des exercices de régiment, et fourniront pendant trois jours deux brigades, la XI<sup>e</sup> et la XIII<sup>e</sup>, à la division dite « de manœuvre » contre le IV<sup>e</sup> corps d'armée, une brigade, la XII<sup>e</sup> à des exercices contre de la cavalerie, et probablement une brigade, la XIV<sup>e</sup> à des exercices de position de campagne fortifiée, sur la Linth.

Outre les deux brigades ci-dessus indiquées, la division de manœuvre, comprendra les bataillons 47 et 87 de la garnison du Gothard, un régiment d'artillerie d'ancien matériel et à effectif réduit, les batteries de montagne

3 et 4, les compagnies de mitrailleurs de forteresse 1 et 2 (Gothard), et un bataillon du génie combiné.

On a conclu de cette composition de la division de manœuvre que les exercices des corps d'armée auront lieu dans une région montagnaise. C'est possible. En attendant, les cours préparatoires du IV<sup>e</sup> corps sont prévus dans la région d'Andelfingen, Schaffhouse, Winterthur, Frauenfeld, Wil, Gossau. Les montagnes les plus rapprochées de cette contrée-là sont celles du Toggenburg et d'Appenzell.

Les leçons hautement instructives auxquelles ont donné lieu, en 1905, les exercices de cavalerie contre infanterie dans les Franches montagnes, ont engagé à renouveler cette expérience. Des exercices du même genre, auxquels concourront à peu près les mêmes effectifs auront lieu du 23 au 25 septembre. Nous avons dit que l'infanterie serait celle de la XII<sup>e</sup> brigade. La cavalerie comprendra la III<sup>e</sup> brigade et une brigade de guides combinée.

Enfin les manœuvres de positions auront lieu du 26 au 28 septembre, sous la direction du colonel Wille, commandant du III<sup>e</sup> corps d'armée. Le colonel-divisionnaire Schiess, commandant la VII<sup>e</sup> division sera à la tête du parti de l'attaque. Nous entendrons parler de nouveau du Buchberg.

La commission de la défense nationale qui s'est réunie au mois de novembre passé pour prendre connaissance à son tour du projet d'organisation militaire sorti de la conférence de Langnau, y a apporté à son tour les modifications qui lui ont paru utiles. Quelque soit le sort réservé à ce projet de loi, personne ne pourra lui faire le reproche de n'avoir pas été mûri et étudié avec la conscience la plus scrupuleuse. On peut admettre que les Chambres seront saisies dans leur session de juin. Il faut, en effet, prévoir le temps nécessaire à la rédaction du message du Conseil fédéral, à la traduction et à l'impression de ce document et du projet de loi. La discussion remplira donc le deuxième semestre de l'année et les premiers mois de 1907.

La commission pour la revision du règlement de l'infanterie doit aussi commencer prochainement ses travaux.

La question de l'antimilitarisme continue à agiter les milieux ouvriers. On constate une réaction évidente sur les exagérations de l'année passée. Même dans les groupements socialistes de la Suisse romande où l'on parlait le plus volontiers de la suppression de l'armée, ou tout au moins d'une réduction du budget militaire équivalant à cette suppression, on semble revenir à une appréciation plus raisonnée de la réalité. On ne peut cependant prétendre que l'évolution complète aboutisse du jour au lendemain. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner trop de la contradiction relevée par la presse, où sont tombés les ouvriers du métal à Zurich dans une récente réunion plénière. Ils ont refusé de s'affilier à la ligue antimilitariste, mais il

ont voté un subside à cette ligue pour sa propagande. Cet illogisme s'explique sans doute par le désir de ménager un compromis entre la majorité hostile à la ligue et une minorité favorable.

C'est d'ailleurs beaucoup déjà que l'unité antimilitariste soit rompue dans le parti socialiste. A ce point de vue, les déclarations faites aux Chambres fédérales par les représentants de ce parti et les députés qui ont avec lui le plus d'acointances sont une manifestation rassurante.

\* \* \*

Les essais de télégraphie sans fil se sont terminés les 19 et 20 décembre par un exercice à grande distance, entre Thoune et Olten. Les essais précédents avaient eu surtout pour but d'étudier le fonctionnement du système en montagne. Sous ce rapport, les résultats ont été très satisfaisants; on a pu communiquer sans difficulté de Zweisimmen à Thoune et Interlaken, à des distances de 30 et 40 kilomètres et par dessus des différences de niveau de 2000 mètres.

Vu leur courte durée les essais n'ont cependant pas pu être concluants sous tous les rapports et la commission a sagement agi en demandant leur continuation au printemps. Cela d'autant plus que les installations des stations fixes n'ont, par suite de diverses circonstances, pas pu être terminées à temps.

Les stations portatives, construites pour fonctionner à 25 km. en plaine, ont donné, même sur le plateau suisse, des résultats à peu près nuls. Les essais mentionnés ci-dessus ont été faits presque exclusivement avec les stations mobiles sur voitures, et c'est ce système, analogue d'ailleurs à celui de l'armée allemande qui a le plus de chance d'être adopté en définitive.

\* \* \*

La *Revue militaire suisse*, livraison de février 1903 (p. 179) a publié, en l'accompagnant de clichés, la description d'un nouveau guidon pour armes à feu, le guidon dit universel, construit par le capitaine Kokotovic, du 10<sup>e</sup> régiment de hussards honved.

L'inventeur invoquait en faveur de son guidon en forme de coin mais à large crête, de faciliter beaucoup le pointage, d'abord parce que plus visible que le guidon pointu, secondement parce que les déviations du guidon par rapport à l'encoche de mire se discernent mieux et se corrigent plus aisément.

Les essais de ce guidon ont été poursuivis par nos mitrailleuses en 1905 et ont donné de favorables résultats. On a constaté un pointage plus facile et plus rapide sur les objectifs de campagne et un plus grand effet du tir de fauchage. Le guidon Kokotovic a donc été introduit à titre définitif dans la construction de nos mitrailleuses.

---

## CHRONIQUE ALLEMANDE

*(De notre correspondant particulier.)*

† Général d'artillerie E. von Hoffbauer. — Dans l'Afrique occidentale allemande. — Mutations. — Le volume de Jibé et l'armée allemande. — Question aéronautique, — Canons à tir rapide.

J'ai le triste devoir de débiter par une nécrologie, celle d'un général d'artillerie d'une haute distinction, Ernest von Hoffbauer, décédé le 10 décembre à Berlin. Non seulement il a joué un rôle important dans notre artillerie de campagne, à laquelle il a appartenu près d'un demi-siècle et dans laquelle il a atteint le grade le plus élevé; mais, par ses œuvres, par son influence sur la tactique, l'organisation et le matériel de son arme, il s'est fait connaître et apprécier de tous les cercles « de sa couleur ». L'artillerie porte chez nous la couleur noire, celle de l'ancienne poudre. A l'époque où Hoffbauer entra au service, en 1853, elle constituait encore une caste spéciale et fermée. C'est lui qui, le premier, obtint l'endivisionnement de l'artillerie de campagne, et par là, renversant les dernières limites de séparation, effectua la fusion complète de l'artillerie de campagne avec les deux autres armes principales. Même après sa démission en 1899, cet homme d'une grande intelligence et d'un caractère ferme et noble, est demeuré attaché à son arme. On put le remarquer lorsque deux années plus tard s'agita chez nous la question du recul sur affût, à la suite de l'exemple donné par l'artillerie française et son grand constructeur Deport, créateur du type de l'artillerie de campagne contemporaine. Il prit à ce moment une part sérieuse à la discussion.

Pendant quatre ans, de 1884 à 1888, Hoffbauer avait été membre de la Commission des essais d'artillerie, en sa qualité de chef de la section de l'artillerie de campagne. Pendant cette période, il a beaucoup contribué à la suppression du canon léger de l'artillerie à cheval et à son remplacement par une pièce du même calibre que celle de l'artillerie montée, mais allégée dans toute la mesure du possible. Ce fut notre modèle unifié, modèle 1888, modifié par l'emploi d'un shrapnel perfectionné, à chambre postérieure et à parois plus faibles, d'une plus grande efficacité et muni de la fusée à double effet. L'affût avait été complété par l'adjonction d'un frein à corde, chargé de limiter le recul. On songeait même au projectile unique, réunissant les qualités du shrapnel et de l'obus, comme l'ont réalisé maintenant Reichenau et Ehrhardt par la construction du shrapnel brisant.

Hoffbauer fut réintégré dans la troupe, en 1888, comme commandant de brigade. En 1891, il fut nommé inspecteur de l'artillerie de campagne, succédant au général v. Jacobi dont j'ai parlé dernièrement. Dans cette situa-

tion, il n'avait à donner que des conseils pour la construction du matériel ; on lui attribue cependant une grande influence dans la décision relative à la création d'un obusier de campagne, en principe et dans l'exécution. On peut dire de ce type, qui a remporté un si réel succès dans l'Asie orientale, qu'il est fils des œuvres de Hoffbauer.

Les fonctions d'inspecteur de Hoffbauer ne lui conféraient plus le pouvoir attribué précédemment à celles des inspecteurs généraux de l'artillerie ; mais son action ne s'en fit pas moins sentir sur le tir et sur la tactique de l'arme.

Après sa démission, il prétendit écrire son testament militaire, pour ainsi dire, par sa publication : « Développement de l'emploi en masse de l'artillerie de campagne et développement du tir en grandes unités de l'artillerie en Prusse (1900). » Mais l'homme propose et Dieu dispose. L'insuccès de l'obusier de campagne dans l'exercice avec tir réel contre une position de campagne fortifiée, en automne 1900, et l'élévation de l'obusier lourd de l'artillerie à pied à la dignité d'obusier lourd de campagne forcèrent Hoffbauer à prendre la parole en faveur de son obusier léger, surtout pour caractériser les limites entre ce type et le type lourd.

Dans la question du recul sur l'affût, Hoffbauer ne fut nullement un retardataire, mais il prêchait la modération dans la marche en avant, en opposition à l'allure précipitée d'autres partisans.

Il s'opposa à une réduction exagérée du nombre total de nos pièces, comme on l'a fait en France ; il prouva, à l'appui de son opinion, dans une œuvre remarquée : *Altes und Neues aus der deutschen Feldartillerie*, que notre artillerie en 1870-71 n'a guère souffert du manque d'espace et que le calcul des probabilités permet de déclarer qu'il en sera encore de même dans nos conditions d'effectifs actuelles.

Hoffbauer a terminé la longue série de ses intéressantes publications par son ouvrage : *Schwebende Feldartillerie-Fragen*, où il se fit encore le champion de son obusier en se basant sur les expériences concluantes de la guerre russo-japonaise.

Né le 2 avril 1836, le respecté général est mort à la veille de ses 70 ans. Il avait versé son sang pour la création de l'Empire allemand. Chef d'une batterie légère, il fut gravement blessé à Borny, le 14 août 1870. Rentré guéri au mois de décembre, il fut récompensé de la croix de fer de 1<sup>e</sup> classe.

En 1866, à l'armée du Mein, il avait commandé une batterie de 12 court (non rayée) et s'était également distingué.

Après la guerre de 1870-71, il avait écrit un ouvrage : *Participation de l'artillerie de campagne allemande aux combats autour de Metz*, en quatre volumes. Cet ouvrage fit le tour du monde, tant était grand l'intérêt que l'on portait partout à cette artillerie qui venait de remporter des succès sans précédent.



L'histoire de Hoffbauer est presque celle de notre artillerie contemporaine. C'est pourquoi je me suis borné à retracer les éléments essentiels de la biographie du général, évitant les énumérations de dates, qui ne peuvent présenter d'intérêt pour vos lecteurs.

Je crois que vous aurez dépassé notre presse militaire de quelques longueurs, car notre *Militär Wochenblatt* s'est contenté d'une colonne, à peine correcte, et nos revues mensuelles n'ont pas encore parlé. L'article de la *Militär Zeitung*, de Berlin est excellent et sorti du cœur. Une « Revue d'artillerie » n'existe plus chez nous depuis longtemps; nous sommes trop pauvres; mais la brillante *Revue d'artillerie* de nos voisins d'au-delà des Vosges aura peut-être la générosité de consacrer à notre célèbre artilleur quelques lignes de souvenir. Dans ce cas, vous serez certainement d'accord avec moi pour l'autoriser à glaner dans ma notice, si cela peut lui être agréable. Je me plais à espérer aussi quelques lignes dans votre *Zeitschrift für Artillerie und Genie*, fort estimée chez nous.

\* . \*

L'année 1905 n'a pas apporté de changements remarquables dans notre armée. Nos regards se sont surtout dirigés du côté de l'Extrême-Orient. Nous avons hâte de profiter des enseignements de cette grande guerre. Nous en aurions oublié notre petite campagne de l'Afrique occidentale n'étaient les rapports nous apportant d'une façon ininterrompue des chiffres de pertes relativement importants, les renforts toujours renouvelés en troupes et en matériel, et les frais énormes, qui nous l'ont rappelée chaque jour. Une fois de plus, et de même que pour les malheureux officiers et soldats russes, le manque de préparation et le régime forcé des petits paquets s'est révélé ruineux.

Les individus qui reviennent de là-bas sont tous plus ou moins souffrants non à cause du climat qui est favorable, mais à cause des grandes privations auxquelles ils ont été soumis des mois durant. Toujours à l'air du temps, ou dans des gîtes primitifs, souvent sans l'eau indispensable, insuffisamment nourris quelquefois; telle fut la vie de ces héros qui néanmoins restèrent ardents au combat contre un adversaire presque toujours invisible et habile au tir.

Il devient indispensable pour nous de créer les cadres d'une armée coloniale, suivant les conseils du comte Waldersée à son retour de Chine en 1902. Il est vrai que nous sommes fort retardés dans notre organisation, vu l'incertitude où nous sommes d'une majorité au Reichstag pour les demandes en faveur de l'armée et de la marine. Il nous faut presque toujours en venir à des compromis. Notre gouvernement doit beaucoup à M. Delcassé et à ses alliés anglais qui nous ont éclairé sur les dangers dont nous étions entourés. Sans cela, il n'aurait pas fait accepter aussi facilement les demandes

de développement de la flotte et des voies ferrées en Afrique. Nos alliés de la Triplice sont sans artillerie de campagne ; l'Autriche-Hongrie, je l'ai déjà fait remarquer dans ma précédente chronique, n'a pas d'argent pour la fabrication de son excellent nouveau modèle, et l'Italie n'a pas de modèle du tout. Le général Biancardi, à Rome, jette, dans la *Nuova Antologia*, un cri de détresse : *L'Esercito senza artiglieria*. C'est significatif. Heureusement, la révolution russe et les mutineries dans l'armée russe rendent impuissante aussi la Double alliance.

\* \* \*

Votre *Revue* me paraît avoir gagné en importance à l'étranger dans le cours de l'année. Vous aurez sans doute remarqué que l'article de Manceau, livraison d'août, dont s'était servi déjà le général Rohne dans le *Militär-Wochenblatt* avait été reproduit également dans l'*Artilleri-Tidskrift* suédoise, 6<sup>e</sup> livraison de 1905. J'ai failli faire la connaissance du commandant Manceau en 1902. Il devait accompagner notre ami commun, Ed. Manuel, à l'Exposition de Dusseldorf où je les attendais. Malheureusement, notre rendez-vous n'a pu avoir lieu.

L'article du capitaine Baledyer sur les grandes manœuvres d'armée en Champagne me paraît aussi digne d'attention ; je l'ai trouvé fort instructif, spécialement pour nous. Je constate également avec plaisir la place qu'ont prises les œuvres allemandes dans vos notices bibliographiques.

\* \* \*

Les mutations de décembre n'ont pas été d'importance. Dans le haut commandement, il n'y a lieu de relever la démission que d'un seul major-général, commandant d'une brigade d'artillerie de campagne ; en outre, un colonel, 7 majors, 17 capitaines et lieutenants. Ont été promus, 3 majors-généraux au grade de lieutenant-général sans changement d'emploi ; parmi eux, le directeur de l'Académie de guerre, von Flatow. Ont été nommés, 4 majors-généraux, 6 officiers supérieurs, 53 capitaines et lieutenants.

Le chef de notre corps de santé militaire, médecin-inspecteur général de l'arme Rodolphe von Leuthold, est décédé le 3 décembre 1905, âgé de 75 ans. Il était le médecin ordinaire de l'empereur. Il avait d'ailleurs acquis une grande célébrité dans la science médicale. En 1870-71, il a pris part à différentes affaires et a été décoré de la croix de fer. Il n'a occupé sa haute position que pendant quatre ans. Son successeur est le chef de la section médicale au ministère de la guerre, médecin-inspecteur Dr Schjerning, qui, lui-même est remplacé par le Dr Paalzow.

A la suite de changements dont je vous ai parlé, survenus à l'ambassade de St-Petersbourg, l'attaché militaire major comte Lambsdorff a été remplacé par le major-général v. Jacobi, commandant d'une brigade d'infanterie, ancien aide de camp du roi, nommé général à la suite.

Un prince de Pless, qui fut longtemps inspecteur des « secours volontaires aux malades en temps de guerre » a été revêtu de la dignité de duc. Le cas est fort rare. Vous vous rappelez que le prince Bismarck, après sa démission, reçut le titre de duc de Lauenbourg. Il n'en fit jamais usage ; il disait : « Quand je voudrai voyager sans être reconnu, je me ferai passer pour le duc de Lauenbourg ». Notre prince de Bulow en agirait autrement.

\* \* \*

Les Français se préoccupent beaucoup actuellement d'une guerre contre l'Allemagne. C'est très naturel. Nous en avons fait autant avant 1870 et continuons à le faire. Pour fixer notre opinion sur la valeur interne de leur armée, nous nous en remettons au jugement de notre attaché militaire et à notre étude des journaux français. Depuis l'affaire Dreyfus, il est rare que des officiers allemands voyagent en France pour étudier l'armée. S'ils le font, c'est à leurs risques et périls ; qu'il en résulte pour eux quelque désagrément, notre gouvernement ne s'en soucie pas ; de plus, s'ils sont dans le cadre actif, ils sont sévèrement punis. A ceux qui sont en garnison dans la terre d'Empire, il est sévèrement interdit de fouler le sol français, et ils se gardent bien de le faire, même ceux en inactivité de service.

Je croyais ces mesures fondées sur le principe de la réciprocité. Il paraît qu'il n'en est rien. Un capitaine Jibé a publié un volume : *L'armée nouvelle, ce qu'elle pense, ce qu'elle veut* (Plon-Nourrit, Paris)<sup>1</sup>. Jibé est un pseudonyme qui doit cacher un officier français. Dans le *Gaulois*, le général Canonge publie une appréciation du volume, dont l'auteur prétend avoir observé l'armée allemande au travail en 1905. Il se base sur ses observations pour comparer les trois armes principales des deux armées française et allemande, et le général Canonge, s'en référant aux appréciations de l'auteur, défavorables à notre infanterie et à notre artillerie tandis que la cavalerie tient la corde, il propose à la France de déclarer la guerre le plus tôt possible, avant que les conséquences funestes du service réduit se soient fait sentir : « L'armée française, écrit-il, est extraordinairement bien préparée à se battre dans ce moment ».

Je rends hommage aux bonnes intentions du général, mais je mets en doute que Jibé ait pu faire chez nous des observations de quelque valeur. Je voudrais moi, me former un jugement sur les qualités tactiques de nos troupes par une simple inspection oculaire, je devrais y renoncer. Peu d'officiers français parlent l'allemand de manière à n'être pas immédiatement reconnus, et alors, immédiatement aussi, on les observe. En Alsace-Lorraine, s'ils avaient l'air de s'intéresser à nos troupes, ils seraient arrêtés et reconduits à la frontière. Il est beaucoup plus facile pour nous d'étudier les trou-

<sup>1</sup> V. *Revue militaire suisse*, décembre 1905, p. 977.

pes et les fortifications en France que le contraire. Avant l'affaire Dreyfus, j'ai suivi pendant des heures les exercices de détail d'un bataillon d'infanterie, dans un bain de mer, où ce bataillon profitait de la plage pour ses exercices. Assis sur mon banc, j'avais à côté de moi un soldat en convalescence qui me donnait les explications. Dans la Lorraine française, on y met plus de précautions. A Nancy, je fus filé, mais sans être dérangé. En 1900, à Verdun, où les étrangers sont rares, je pus circuler fort librement et parcourir en voiture dans les environs les positions que nous avons tenues en 1870 et qui sont maintenant défendues par des ouvrages formidables. Seulement, il ne faut pas passer la nuit, une légitimation étant exigée ; ni entrer dans les fortifications, même quand elles sont ouvertes au public, comme la citadelle de la place.

Tout cela serait chez nous fort difficile, d'où je conclus que les assertions de Jibé ne sont pas trop fondées. Dans nos manœuvres impériales où l'on aurait l'occasion d'examiner nos troupes tranquillement, un officier français s'est rarement présenté, hormis l'attaché militaire. Mais les attachés militaires n'éditent pas de brochures.

Au surplus, si les Français entendent maintenir leur supériorité en artillerie, ils feront bien de se hâter, sinon le contraire se produira. Il n'en est pas autrement de l'infanterie ; il n'y a plus trace des formations de 1870, pour lesquelles, d'après l'auteur, nous aurions encore une prédilection. Peut-être a-t-il assisté à l'instruction des recrues nouvellement arrivées<sup>1</sup> ?

\* \* \*

Les *Jahrbucher* (n° 411) nous ont raconté l'expédition du ballon dirigeable Lebaudy qui a parcouru en moins de trois heures la distance de cent kilomètres de Toul à Nancy pour revenir à l'endroit d'où il était parti ; a fait une reconnaissance de la position fortifiée de la forêt de La Haye ; s'est arrêté quelques instants près de Nancy, au-dessus d'une caserne ; a fait une esquisse du fort de Vondreville et de nombreuses photographies et plans.

Chez nous, le comte Zeppelin, bien connu, a tenté une nouvelle ascension depuis Manzel, près de Friedrichshafen sur le lac de Constance, où il a son installation. Son nouveau ballon dirigeable constitue un perfectionnement sensible de celui qui a échoué il y a quelques années. Sans augmentation sensible de poids, le moteur a passé de 20 chevaux à 80. Le gouvernail a été quelque peu modifié, ainsi que le ballon lui-même.

Une ascension a été tentée le 30 novembre, qui n'a qu'à moitié réussi. Le ballon a fait néanmoins le parcours de Friedrichshafen à Utnach en

<sup>1</sup> P.-S. — Depuis ces lignes, j'ai reçu le volume qui est fort instructif pour la connaissance de l'armée française. L'auteur a assisté aux revues sur le champ de manœuvres du Kreuzberg près de Tempelhof (Berlin) au printemps. Nous appelons cette tactique la « Kreuzberg-Taktik ».

Suisse et retour en une heure et demie. Des réparations étant nécessaires, une nouvelle ascension aura lieu dès qu'elles seront terminées. A l'occasion du jubilé du régiment de dragons Roi, le 5 décembre, le roi de Wurtemberg a nommé le comte de Zeppelin « général de cavalerie », cela non seulement en récompense de ses travaux aéronautiques, mais aussi en souvenir de sa patrouille de 1870 que vos lecteurs connaissent, et que l'on donne en exemple à tous les jeunes officiers<sup>1</sup>.

La question aéronautique est du reste à l'ordre du jour. On parle d'une conférence sur les nouveaux ballons dirigeables en France, donnée par le capitaine von Kehler, chef de la 1<sup>re</sup> compagnie du bataillon d'aérostiers à la Société d'aérostation de Berlin, en présence de l'empereur. Il s'agirait entre autres du ballon Lebaudy avec tableaux cinématographiques de son voyage autour de la forteresse de Toul. Au dire du capitaine von Kehler, les ballons de ce genre ne seraient pas sans chances d'avenir et il propose de subventionner les expériences du comte Zeppelin pour entrer en concurrence avec les aérostiers français qui nous ont sensiblement devancé. Une autorité dans ce domaine, le professeur Busley, président de la Société, a établi, il y a quelques mois que le nombre des accidents dans l'aérostation était relativement petit, ce que le capitaine von Kehler a confirmé.

\* \* \*

Je vous ai parlé de la visite du roi Alphonse XIII à Berlin, à qui ont été présentées deux des pièces les plus modernes de notre artillerie de campagne. Le jeune roi a prouvé qu'il ne voyageait pas sans profit ; à peine dans ses pénates, il a autorisé le ministre de la guerre à demander au Cortès un crédit extraordinaire pour l'acquisition d'un matériel de campagne à tir rapide.

L'Espagne s'était arrêtée, il y a cinq ans, à un choix un peu singulier : elle avait commandé partie de ses pièces à recul sur affût chez Schneider, partie avec frein hydraulique chez Krupp et à St-Chamond. La commission s'est prononcée pour les pièces à recul sur affût de Schneider, mais en stipulant qu'une petite partie seulement des pièces nécessaires serait commandée à cette maison, la majeure partie devant être construite dans les ateliers de l'Etat ; on priait Schneider de céder son brevet. Les conditions faites par la maison ont paru trop sévères ; et la solution n'est pas encore intervenue.

\* \* \*

Je vous ai parlé de l'Italie. La *Post* de Berlin dit savoir que des négociations ont été engagées avec la Société par actions Fried. Krupp, pour la construction d'un modèle à recul sur affût de 73 mm. D'autre part, l'Italie

<sup>1</sup> *Revue militaire suisse*, 1904, p. 572.

préconiserait un modèle allégé de 70 mm. qu'elle considérerait comme mieux approprié à sa configuration topographique et à côté duquel serait introduit, en une moindre proportion, le Krupp de 73 mm. Les Annales de Löbell, 1904, ont déjà dit deux mots du projet de modèle réduit.

Le nouveau canon français pour les batteries à cheval est également allégé, et de même calibre à peu près.

Ainsi chaque jour nous apporte quelque chose de nouveau. C'est une caractéristique du temps présent.

---

## CHRONIQUE ANGLAISE

*(De notre correspondant particulier.)*

Les difficultés du recrutement. — Chiens militaires. — L'instruction professionnelle civile du soldat. — L'Inde, la Russie et le traité anglo-japonais. — L'Angleterre à Wei-hai-wei. — Au War Office. — Mutations. — Inspection dans le sud-africain.

Le recrutement donne constamment à réfléchir aux autorités militaires. On n'arrive pas à trouver le contingent nécessaire et, parmi les jeunes gens recrutés, un nombre toujours plus grand doit être renvoyé pendant les trois premiers mois. Ces gens-là ont dû être habillés et entretenus pendant leur séjour à la caserne ; ce sont des frais inutiles quand c'est plutôt des économies qu'il s'agirait de faire. Malgré les instructions qu'elles ont reçues, les commissions du recrutement ne sont pas suffisamment sévères ; sur cent recrues renvoyées, 39 à 50 n'avaient pas la taille requise, 15 à 25 avaient une vue insuffisante, 12 à 18 avaient de mauvaises dents, le reste a été renvoyé pour pieds plats, cœur en mauvais état, ou varicocèles. Il faut dire que les commissions de recrutement sont un peu comme la plus belle fille du monde, elles ne peuvent donner que ce qu'elles ont. Ce n'est pas toujours un personnel de premier choix qui se présente au recrutement, loin de là ; c'est dans les villes, au milieu d'une population généralement peu saine, la plupart du temps pauvre et mal nourrie, vivant agglomérée dans des taudis, que l'on enrôle le plus grand nombre de soldats. La campagne ne donne presque rien, à l'encontre de ce qui se passe dans les autres pays, où elle forme le principal élément de l'armée. Il faudrait pouvoir attirer les paysans ; mais comment ? C'est la question que l'on se pose depuis des années sans pouvoir y répondre. Seuls les partisans du service militaire obligatoire ont jusqu'ici trouvé la solution.

Comme bien d'autres institutions militaires, le service de la remonte de l'armée donne lieu à des plaintes. On a calculé que pendant le dernier exercice, 1904-1905, il n'a pas péri moins de 135 chevaux, sur 1600 environ

que doivent fournir les dépôts en temps de paix. Cela représente une perte annuelle de plus de 120,000 francs. On en trouve la cause dans le système actuel d'envoyer directement des chevaux de trois ans dans les régiments où, dès leur arrivée, ils sont employés au manège, sans tenir compte des soins et des ménagements qu'ils demandent à cet âge. On estime avec raison qu'il serait préférable et même nécessaire de réorganiser le service des vétérinaires et des écuyers des dépôts et de n'envoyer à l'armée que des remontes de quatre ans et demi au minimum. C'est en effet entre trois ans et quatre ans et demi que les jeunes chevaux font leurs principales dents, ce qui les rend faibles, fiévreux, et parfois méchants. C'est l'époque où ils ont le plus besoin de surveillance et de soins. L'Angleterre et l'Irlande ont suffisamment de chevaux, environ 3,000,000, dont au besoin 70,000 peuvent être utilisés comme chevaux militaires. C'est à peu près le chiffre dont l'armée britannique aurait besoin dans une guerre continentale. (Je ne parle pas de l'Inde qui fournit elle-même ses chevaux.) Mais ce n'est pas une raison, parce qu'on est dans l'abondance, pour ne pas soigner comme il faut le matériel que l'on possède. Cette abondance est, du reste, bien relative, car il s'en faut de beaucoup que tous les 70,000 chevaux que pourrait utiliser l'armée soient dressés à ce service.

Le manque d'officiers de cavalerie a eu pour effet d'introduire dans l'armée un système assez étrange de combler les lacunes : on invite les gentlemen à solliciter des « commissions », c'est-à-dire des brevets d'officiers à titre d'essai. Les candidats n'ont à subir aucun examen d'admission ; il leur suffit de fournir un certificat de sortie des écoles ou « l'équivalent », et d'avoir 19 ans au minimum et 23 au maximum. En principe, ce système ne devait être que provisoire, mais il en est de lui comme de bien d'autres mesures provisoires, qui sont plus solides qu'une mesure définitive. Le Conseil de l'armée commence à entrevoir ses dangers mais, là comme ailleurs, il ne sait trop que faire. Ainsi que je l'ai déjà signalé dans une précédente chronique, le manque d'officiers de cavalerie doit en grande partie être attribué aux frais excessifs que comporte cette charge. Pour commencer, on pourrait peut-être, sans grand inconvénient, les délivrer de l'obligation de se tenir un poney pour le « polo » à côté d'un cheval de chasse. Puis on procéderait à certaines simplifications dans la vie du mess, horriblement coûteuse.

Heureusement que l'on constate une recrudescence du nombre des cadets. L'école militaire royale de Sandhurst a rouvert ses portes le 13 septembre à 230 cadets, nombre qui n'avait pas encore été atteint. Cette situation réjouissante provient de ce qu'à la fin de la dernière période, le Conseil de l'armée a permis à trois divisions de cadets, au lieu d'une, de recevoir le brevet d'officier. Outre ces 230, 60 autres jeunes gens ont passé avec succès les examens d'entrée, mais n'ont pu être acceptés faute de place

ils ont été envoyés à l'Académie militaire royale de Woolwich. Ils seront, du reste, préparés au service de l'infanterie et de la cavalerie exactement comme s'ils étaient entrés à Sandhurst ; l'académie de Woolwich instruira provisoirement aussi les cadets qui n'ont l'intention d'entrer ni dans l'artillerie ni dans le génie.

Le major Richardson, de Panbride en Ecosse, a dressé pour le service des ambulances six chiens qui ont été mis à l'épreuve dans les manœuvres de ces deux dernières années. Tout le monde a été émerveillé de leur sagacité et des services qu'ils peuvent rendre aux ambulances. A la requête du gouvernement russe, le major Richardson a envoyé un certain nombre de ces animaux en Mandchourie où ils ont également rendu d'inappréciables services en retrouvant avec une facilité étonnante des blessés dans les champs de blé. En Grande Bretagne, les expériences continuent, à la satisfaction de chacun.

On commence à s'occuper de la question de l'instruction technique des soldats, afin de les mettre à même de gagner leur vie une fois leur engagement expiré. C'est le cauchemar des militaires pendant leur dernière année de service de ne pas savoir comment ils subviendront plus tard à leur existence. Bien peu, en s'engageant, avaient un métier, et les quelques-uns qui se trouvent dans ce cas en ont vite perdu la pratique pendant leur séjour sous les drapeaux. En outre, bien des gens hésiteront avant d'employer un ancien soldat ; pour beaucoup, en Angleterre, un homme qui s'est spontanément enrôlé est un individu ayant le goût des aventures ou même quelque peu déséquilibré. Il aura donc de la peine à trouver un emploi, surtout s'il n'a pas de métier.

D'autre part, si l'armée n'est pas et ne peut pas être une pépinière d'artisans, on peut être sûr que le War Office appuiera et secondera tout essai d'instruction technique entrepris par des commandants de troupes. Un de ces essais a été tenté par le colonel W. Nicholls, commandant de l'artillerie de marine d'Eastnay. Cet officier a créé six écoles ou classes différentes où ses subordonnés peuvent apprendre divers métiers. La première est pour les candidats cordonniers, la seconde pour les peintres et vitriers, la troisième pour les forgerons, la quatrième pour les comptables, la cinquième pour les mécaniciens, la sixième pour les électriciens. Il n'a évidemment pas la prétention de former de véritables artisans, car il doit se contenter d'initier ses soldats à la pratique de leur nouveau métier et de leur donner des chances de trouver de l'occupation à leur sortie de service. Il leur donne aussi l'habitude du travail manuel, si nécessaire mais bien vite perdue ou jamais contractée dans une vie de soldat. Il s'agit là d'une entreprise privée, louable entre toutes, et l'on ne peut qu'espérer que le colonel Nicholls trouvera de nombreux imitateurs. Les frais ne sont pas considérables, loin de là. Le fonds de la cantine avance l'argent nécessaire à l'acquisition des outils, des



matières premières et au paiement des maîtres civils, qui du reste se contentent d'une faible rémunération. Les élèves paient chaque semaine une modeste redevance qui suffit à couvrir tous les frais. C'est une œuvre utile au soldat comme au pays et qui mérite d'être appuyée par les autorités militaires. Un comité s'est déjà formé pour étudier la question, car en Grande-Bretagne, comme ailleurs, rien ne se fait sans comité, commission, enquête, conférences et rapports. Il faut espérer qu'il aura le bon sens d'étudier l'institution créée sans fracas par le colonel Nicholls et qu'il en comprendra rapidement l'utilité pour se mettre immédiatement à l'œuvre sans épuiser son ardeur en conférences et sous-commissions.

Le traité signé le 12 août dernier entre la Grande-Bretagne et le Japon contient en ce qui concerne l'Empire des Indes un article important. C'est celui qui prévoit que si la première de ces deux nations était obligée de masser des troupes en Inde dans l'éventualité d'une guerre, le Japon enverrait un nombre égal de soldats dans ce pays pour concourir aux opérations, aux frais de l'Angleterre bien entendu.

Il faut se rendre compte que ces dernières années le problème militaire en Inde a été entièrement transformé par la rapide extension qu'ont prise les chemins de fer russes dans le sud de l'Asie centrale. Il y a environ trois ans, une seule voie ferrée russe s'approchait de la frontière Afghane, c'était le Transcaspien. Il n'était pas même en communication directe avec le réseau de chemins de fer de la Russie d'Europe, son point de départ se trouvant à Michailon sur la rive ouest de la mer Caspienne. Pour l'atteindre, il fallait traverser les eaux agitées de celle-ci. Aujourd'hui, une nouvelle ligne militaire a été construite; elle part d'Orenberg, sur la frontière russo-sibérienne, pour venir aboutir à Taschkent, station du Transcaspien. Il est donc maintenant possible d'expédier des troupes directement de Moscou ou St-Pétersbourg au centre de l'Asie. De plus, cette ligne va être prolongée dans la direction du sud et sera bientôt aussi reliée directement au Transsibérien.

La Russie sera ainsi à proximité immédiate de l'Inde et pourra, sans grande difficulté, masser 500,000 à 600,000 hommes sur la frontière indienne. Ce qu'elle a pu faire, en une année il est vrai, en Mandchourie, ne disposant que d'une seule voie ferrée, elle pourra le faire dans l'Asie centrale quand elle en aura deux à sa disposition. Si cette contrée est moins peuplée et moins productive que la Mandchourie, les voies d'accès sont plus nombreuses, ainsi que je viens de le dire.

Il n'est donc pas douteux que depuis quelque temps, en dépit de toute dénégation, la Russie se prépare à pénétrer dans l'Afghanistan et cela avant qu'il soit longtemps. Les provinces de Badakshan, du Turkestan afghan et d'Hérat lui sont ouvertes. Mais le traité du 21 mars 1905, conclu entre la Grande-Bretagne et l'Emir Habubilla Khan, oblige les Anglais à défendre l'Afghanistan contre toute invasion.

Lord Kitchener, en sa qualité d'ingénieur est essentiellement « *a railway general* » et en prenant le commandement de l'armée des Indes, il a rapidement vu où était le danger et quelles étaient les mesures à prendre. C'est même de là que sont venus les différends avec l'ancien vice-roi. Mais tout ce que lord Kitchener a pu faire, ce fut de garder la frontière et de se préparer aux éventualités. Il a compris que la Russie défaite en Extrême-Orient chercherait à relever son prestige du côté de l'Inde. On n'ignorait pas du reste les préparatifs qui se faisaient sur la frontière afghane. Il est possible que la Russie, ne songeait pas encore à envahir l'Inde, mais il est certain qu'elle avait l'intention de franchir l'Oxus supérieur et d'occuper le nord de l'Afghanistan jusqu'à l'Hindu Kusch, de s'emparer de Hérat, d'occuper le Khorassan et de faire prédominer l'influence russe à Téhéran et dans le nord de la Perse.

Mais, comme on l'a vu, ces beaux projets ont été réduits à néant par le traité anglo-japonais.

D'autre part, le gouvernement de l'Inde a dernièrement décidé de procéder à la construction d'un chemin de fer stratégique du côté de la frontière afghane le long du Kabel River, ligne qui recevra le nom de Khyber railway. La sanction de l'Emir ne sera pas nécessaire, car la ligne ne doit pas dépasser la frontière administrative. Toutefois, pour éviter tout malentendu, le gouvernement de l'Inde lui a donné connaissance de tous les détails du projet. Au reste, celui-ci n'est pas nouveau puisqu'il en était déjà question alors que lord Landsdowne était vice-roi. Dès lors, on en a constamment reconnu la nécessité. Jusqu'ici, la seule route commerciale entre l'Afghanistan et l'Inde, le Khyber Pass, est parcourue deux fois par semaine par une caravane qu'il est nécessaire de faire escorter. Dorénavant les trains circuleront journellement jusqu'à la frontière. Au point de vue stratégique, cette ligne aura une grande importance et permettra d'éviter les difficultés et les dangers que présente le passage du Khyber Pass, et l'économie que l'on fera sur les frais des expéditions suffira au paiement de sa construction.

On a prétendu de divers côtés que le gouvernement britannique songeait à faire évacuer Wei-Hai-Wei et à résilier le bail conclu avec la Chine après l'évacuation de ce territoire par les Japonais. Il paraîtrait que ce bruit est sans fondement et que c'est sans raison que l'on s'imagine que le bail de Wei-Hai-Wei est rompu parce que Port Arthur n'est plus entre les mains des Russes. Il reste toujours assez de motifs d'ordre politique pour que la Chine voie d'un œil favorable la présence des Anglais dans le Shan-Tung. Certaines personnes ont la tendance de tourner en ridicule la place de Wei-Hai-Wei qui pourrait, disent-elles, disparaître de la liste des possessions britanniques sans qu'on perde beaucoup pour cela. Ces critiques paraissent oublier les progrès qui ont déjà été faits, dans des circonstances peu favorables, et ignorer que le port, le meilleur de la côte au nord de Hong-Kong,

est d'une grande utilité à la flotte anglaise, grâce à l'excellence de son climat. Il est à prévoir que si l'on veut bien se donner la peine de travailler à son développement, Wei-Hai-Wei est destiné à rendre de grands services à l'empire britannique.

Je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de monde en Grande-Bretagne qui regrette le départ de M. Arnold-Forster du ministère de la guerre. Il avait trop promis et trop peu tenu et la confusion qui régnait au War Office ne faisait que croître et embellir. Il faut dire que depuis plus de deux ans on vit dans un véritable chaos et qu'il serait heureux de trouver enfin quelqu'un qui voie clair et qui sache où il va. La tâche est bien ardue, et l'on peut se demander si le nouveau ministre y suffira. Le très honorable Richard Burdon Haldane est une haute intelligence, un grand travailleur et un orateur éloquent; il s'est, il est vrai, surtout occupé de philosophie, a même publié certains ouvrages philosophiques, sans compter sa traduction en anglais de Schopenhauer, mais il a également étudié à fond les institutions militaires. Attendons de le voir à l'œuvre.

Le major-général Sir William G. Knox, commandant de l'artillerie en Irlande a été désigné pour remplacer à la tête de la 8<sup>e</sup> division, à Cork, le major-général Sir R. Pole-Carew démissionnaire. Entré dans l'artillerie en 1867, Sir William G. Knox a pris part à l'expédition d'Abyssinie, puis à la guerre contre les Ashantis, ainsi qu'aux campagnes de 1879, contre les Zoulous et au Transvaal. En 1877, il a accompagné la société du Croissant rouge dans la guerre russo-turque. Dans la dernière guerre sud-africaine, il commandait la 23<sup>e</sup> brigade et a pris part aux opérations en rapport avec le siège de Ladysmith.

La 6<sup>e</sup> division, à Colchester, vient également d'être pourvue d'un nouveau commandant. Il s'agit du lieutenant général A. S. Wynne qui a servi jusqu'ici dans l'infanterie. Il a été pendant un certain temps attaché à l'état-major au War Office, à Aldershot, au Curragh et à Malte et à commandé un bataillon dans l'armée égyptienne. En 1904, il a été mis à la tête du détachement qui défendait l'Angleterre contre les « envahisseurs » dans les manœuvres d'Essex que dirigeait le général French. Dans la dernière guerre, Wynne a commandé la 10<sup>e</sup> brigade d'infanterie et a été blessé aux bords de la Tugela. En fait d'autres campagnes, il a pris part à la guerre des Boers de 1881, à l'expédition de Jowaki, à la guerre de l'Afghanistan et à l'expédition au Soudan de 1884-1885.

L'officier anglais qui peut se vanter d'avoir avancé le plus rapidement, c'est sans conteste Sir Archibald Hunter, qui vient d'être promu général, à quarante-neuf ans, et qui succède au général Lord William Seymour en qualité de lieutenant-gouverneur de la Tour de Londres. En 1874, il était nommé second lieutenant, puis lieutenant, en 1882 capitaine, en 1885 major, en 1889 lieutenant-colonel, en 1894 colonel, en 1896 major-général, en 1900

lieutenant-général, en 1905 général. Il a pris part aux expéditions du Soudan en 1884, 1885, 1886 et 1889, à la campagne de Dongola, aux expéditions du Nil, et à la dernière guerre sud-africaine.

Le duc de Connaught est parti à la fin de décembre pour une tournée d'inspection dans le sud de l'Afrique. Il est accompagné du brigadier-général John Maxwell et du capitaine J. Yarde-Buller. L'inspecteur général compte séjourner environ deux mois dans le sud africain pour inspecter les troupes de la colonie du Cap, de la colonie de l'Orange River, du Transvaal et du Natal.

M. W.

---

## CHRONIQUE DES ÉTATS-UNIS

*(De notre correspondant particulier.)*

Les grandes manœuvres imaginaires du président Roosevelt. — Travail d'été des milices ; remarques auxquelles il donne lieu. — Concours de tir de Sea Girt. — Faits divers.

Une fois par hasard, il est heureux que le public s'occupe aussi peu, aux Etats-Unis, des affaires militaires. Cela nous a évité de bien inutiles perturbations, lors d'un événement récent qui a passé presque inaperçu en dehors de l'armée. Mais il y aurait eu de quoi fournir de la copie à la presse sensationnelle, au journalisme jaune, comme on dit ici. Qu'on en juge ! Alors que le crédit des mouvements de troupes avait été réduit de 20 % par le Congrès pour l'année fiscale courante, le président Roosevelt envoya des instructions au *War Department* pour la concentration à Newport-News de deux escadrons du 15<sup>e</sup> de cavalerie, du 5<sup>e</sup> régiment d'infanterie, des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> batteries de campagne et de la compagnie E du génie, avec les services accessoires correspondants. Trois transports devaient en même temps être tenus prêts à embarquer cette colonne. Comme toutes ces opérations devaient rester dans le plus grand secret, il est facile de concevoir que l'état-major général, absolument surpris dans la quiétude des vacances, ait prêté à M. Roosevelt les intentions les plus ténébreuses. Les bons bureaucrates du General Staff virent passer devant leurs yeux les fantômes de Boulanger, et de la kyrielle des dictateurs sud-américains. Les Congressmen qui eurent vent de la chose l'envisagèrent à un point de vue plus pratique : c'est ainsi que se répandit le bruit que la petite armée en question était destinée à opérer un débarquement au Venezuela ou à Saint-Domingue.

Bientôt on eut le mot de l'énigme : le président, qui ne peut se consoler de la suppression des manœuvres combinées des réguliers et de la milice, aurait, dit-on, voulu faire, tout au moins, un essai de mobilisation partielle d'une colonne des différentes armes. Cette colonne aurait été trans-

portée par mer du côté de Portland, en Maine, et de là serait retournée dans ses garnisons par voies de terre. Tout devait s'effectuer à l'improviste et d'une façon tout à fait confidentielle, afin de placer les troupes autant que possible dans les conditions de la guerre. On ne voit pas très bien quel aurait été l'intérêt pratique d'un exercice de ce genre. M. Roosevelt, qui a plus d'un point de ressemblance avec l'empereur d'Allemagne, a peut-être cédé à la tentation de faire une manœuvre « à la Guillaume ». Peut-être aussi voulait-il forcer la main au Congrès et à l'état-major général, et les entraîner, malgré eux, dans des exercices d'automne. Mystère!

En tous cas les calculs faits au General Staff montrèrent bien vite que les crédits étaient insuffisants. Au ministère de la guerre on est d'ailleurs convaincu de l'inutilité des manœuvres, comme celles essayées les années précédentes à West Point et à Manassas. Nos troupes régulières sont trop disséminées pour qu'on puisse constituer avec elles des corps de manœuvres d'un effectif sérieux, et quant aux milices, leur instruction préparatoire est trop faible pour qu'elles retirent un bénéfice quelconque d'opérations qui sont déjà compliquées et fatigantes pour les permanents eux-mêmes.

Le budget de 1906-1907 ne comportera pas plus que celui de 1905-1906 de crédits pour *combined maneuvers*.

\* \* \*

Il faut s'y résigner; nos gardes nationales sont encore dans l'enfance et ce n'est que par de longs et patients efforts, surtout de la part des commandants de compagnie, qu'on arrivera à leur donner une valeur relative. Même dans les villes, où les diverses unités d'un régiment sont groupées, c'est l'action des capitaines respectifs qui est le facteur principal de l'instruction et de la solidité du corps. Le colonel, si bon qu'il soit, ne peut amener son régiment à un haut degré d'efficacité quand ce facteur fait défaut. Malheureusement peu de capitaines de milices, chez nous, semblent se rendre compte de l'importance de leurs fonctions: ils se laissent aller, trop souvent, au train train commode du maniement d'armes, des parades et des évolutions du hall à manœuvres, tandis que le service en campagne, l'étude du terrain sont relégués dans les accessoires.

Le service en campagne, dans toutes ses branches, voilà le véritable point faible de nos gardes nationaux à l'heure actuelle. Tout le monde le sent; mais les Etats, où l'on essaye de remédier au mal, forment l'exception. Il est à noter toutefois que cette année le camp de Peekshill, dans lequel on réunit une partie de la milice de New-York et celui de Harper's Ferry, en West Virginia, pour la milice du district de Columbia, ont été conduits avec un esprit pratique qui fait honneur à leurs commandants. Il y a lieu d'espérer que peu à peu, dans ces *encampments*, on finira par laisser de côté les « bagatelles de la porte », mélange des traditions miliciennes d'un autre

âge avec les tendances trop sociales des soldats citoyens, et que le temps très court passé dans les camps sera employé du premier au dernier jour à des exercices sérieux.

Les divers rapports sur les campements de cet été font ressortir que, contrairement à ce qu'on espérait, l'augmentation de solde accordée aux miliciens pour leur journée de présence, n'a pas eu pour effet de diminuer le nombre des absents. Cela n'a rien d'étonnant. Au taux où sont les salaires et les appointements aux Etats-Unis, ce n'est pas l'allocation de 2 fr. 50 ou d'un dollar par jour qui pourra décider les artisans ou les employés à quitter pour une semaine des occupations lucratives, et, dans nombre de cas, à risquer de mécontenter leurs patrons et employeurs.

Des rapports il résulte encore que presque partout le service de garde est insuffisamment connu ; mais que, naturellement, au point de vue de l'endurance, de la connaissance des petits détails dont est fait la vie sous la tente, et aussi de l'utilisation des accidents de terrain, les milices du Far West, d'Arizona, par exemple, composées d'hommes qui passent leur existence en plein air, sont bien supérieures aux troupes, peut-être plus fortes en théorie, des grands Etats de l'est et du centre.

Il semble, soit dit en passant, que l'on devrait favoriser davantage qu'on ne le fait la formation de corps de milices dans cette partie de l'Union, où non seulement les hommes sont habitués aux fatigues et aux intempéries, mais la plupart d'entre eux sont accoutumés dès leur enfance à manier un cheval et à se servir d'un fusil de chasse. C'est dans cette population agreste, un peu primitive si l'on veut, que se trouverait le meilleur de nos forces de deuxième ligne et non pas chez les garçons de magasin et les ouvriers de manufactures de l'est du Mississippi que jamais nous n'arriverons à transformer en soldats, quoi que nous fassions.

Si un jour les Etats-Unis ont à lutter sur terre contre les armées d'une grande puissance européenne, ils auront sans doute, comme on dit vulgairement, du fil à retordre ; mais enfin ce n'est pas une raison pour oublier qu'une des grandes victoires de notre histoire nationale, celle de Bennington, a été remportée sur un ennemi supérieur en nombre et en technique militaire, par des troupes mal organisées, dont l'unique avantage était de savoir tirer juste et utiliser les accidents de terrain.

Dans plusieurs régions on a appliqué le principe dont j'ai déjà eu l'occasion de vous entretenir et qui consiste à réunir dans un même camp *local*, des corps réguliers et des régiments de milices. Ces derniers ont évidemment beaucoup à gagner dans le contact. Toutefois l'expérience montre que les réguliers ne font pas toujours preuve d'un bon esprit à l'égard de leurs « camarades » de la garde nationale. Souvent les officiers même de l'active tournent les miliciens en ridicule et leurs soldats s'abstiennent de saluer les officiers de milice. De tels errements ne sont certes pas de nature à encou-

rager les gens qui, en somme, sont obligés de faire des sacrifices, pécuniaires et autres, pour servir leur Etat.

\* \* \*

En attendant le temps où l'on aura pu trouver une solution au problème de l'instruction de notre milice volontaire, il faut se contenter des résultats obtenus en matière de tir. Et sous ce rapport on a vraiment lieu d'être satisfait. Dans ma dernière chronique, je mentionnais les efforts de la *National Rifle Association*, pour raviver parmi les Américains le goût du plus beau et du plus utile des sports. Parallèlement avec cette institution il s'est formé aux Etats-Unis un *National Board for the Promotion of Rifle Practice* qui, sous l'autorité du ministre de la guerre, est chargé de tout ce qui concerne les concours de tir officiels, l'organisation d'une réserve de tireurs d'élite et la création de stands et champs de tir dans toute l'étendue du territoire. C'est sous la direction de ce comité que viennent d'avoir lieu, en septembre dernier, les concours de Sea Girt, en New-Jersey.

Lorsqu'on songeait à la décadence du sport du tir dans ce pays, décadence due en partie à la disparition progressive du gibier et à la faveur, de jour en jour plus grande, dont jouissent les jeux athlétiques, quand on pensait à l'indifférence de la presse et à la tiédeur des militaires eux-mêmes à l'égard des *matches* de ces dernières années, le spectacle présenté par le stand de Sea Girt, cet été, tenait du merveilleux.

A Fort Riley, en 1904, ce n'est qu'à grand'peine que l'on obtint, pour le concours national individuel, 36 entrées. A Sea Girt il y en eut 657. En 1904, 19 équipes se présentèrent au *National Team Match*; en 1905 on en compte 37. Quelle meilleure preuve de l'intérêt excité par le concours de cette année que l'envoi à New-Jersey d'une équipe par la garde nationale d'Honolulu?

Le stand de Sea Girt est sans contredit le plus beau de l'Union. Le terrain, les bâtiments, les cibles, etc., ont coûté à peu près un million et demi de francs. C'est là que chaque année les cinq régiments de la garde nationale de New-Jersey viennent faire, par compagnie, leurs tirs à la cible.

Pour le concours de 1905 on a campé les tireurs — un millier environ — dans un square avec une avenue centrale coupée à angle droit par quarante avenues, vingt de chaque côté. Les rues portent les noms des Etats dont elles logent les équipes, et elles se suivent dans l'ordre d'admission de ces Etats dans l'Union.

Le *National Board* a l'intention de demander au Congrès des subventions annuelles pour doter successivement tous les Etats, territoires et colonies, d'un champ de tir pareil à celui de Sea Girt. Les législateurs de Washington, étant beaucoup plus enthousiastes du tir que des grandes manœuvres, et le comité en question ayant à sa tête des personnalités très influentes en poli-

tique, il est fort probable que le projet du *National Board* ne rencontrera pas de sérieuses difficultés. S'il se réalise, il n'y aura pas de nation au monde qui puisse rivaliser avec les Etats-Unis, sous le rapport de l'organisation des champs de tir.

Le principal trophée militaire de Sea Girt était le *Président Match*, pour le championnat militaire des Etats-Unis. Il devait être décerné au tireur ayant réalisé le plus grand nombre de points à 200, 500, 600, 800 et 1000 yards, sept coups à chaque distance (tir lent) plus dix coups à 200 yards à tir rapide et vingt coups en tirailleurs à distance variable<sup>1</sup>. Le match a été gagné par un sergent de la garde nationale d'Ohio avec 292 points, presque le maximum possible.

Le feu en tirailleurs attira particulièrement l'attention des spectateurs. Les cibles, pour ce tir, consistent en deux silhouettes de tireur, l'une agenouillée, l'autre couchée. Le feu commence, lentement, à 600 yards et continue à diverses distances, en avançant, jusqu'à vingt coups. Le magasin doit être vidé en vingt secondes — on sait qu'il contient cinq cartouches. — Le maximum de points possible est 100 (vingt touchés sur la silhouette couchée à cinq points chaque). C'est un milicien de Massachusetts qui remporta le prix de ce genre de tir avec 91 points.

\* \* \*

En terminant, mentionnons un changement survenu dans la direction des importantes manufactures de cartouchières tissées du général Anson Mills<sup>2</sup>. C'est un syndicat qui a repris cette vaste entreprise, dont les fabriques se trouvent à Worcester (Massachusetts), Paris, Londres et Berlin.

Il est à noter que les ceintures à cartouches Anson Mills ont été adoptées par les Etats-Unis, l'Angleterre et cinq républiques de l'Amérique du Sud. Il paraît que la Russie en fait en ce moment l'essai.

---

## CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

L'année 1905. — L'état moral et matériel de notre armée. — Les prochaines manœuvres d'automne. — Encore les « discours d'un capitaine à ses soldats ». — L'endivisionnement de l'artillerie. — Nécrologie.

Une grande réforme marque l'année qui vient de finir : l'adoption du service de deux ans. Non que ce raccourcissement de la durée du service ait,

<sup>1</sup> Le trophée consiste en une médaille de championnat, une lettre autographe du président et 250 francs.

<sup>2</sup> Voir la *Revue militaire suisse* du mois de février 1904.



en soi, une grande importance. Mais on a fini par comprendre qu'il faut rajeunir les institutions militaires et les mettre en harmonie avec la situation nouvelle créée par ce raccourcissement (ou plutôt avec la situation nouvelle dont ce raccourcissement est l'indice).

Quand je dis qu'on a fini par le comprendre, je considère un peu mes désirs comme des réalités. A vrai dire, en effet, on n'a, de cette nécessité de progrès, qu'un sentiment assez confus. Nous avons l'air de ces voyageurs égarés dans une forêt dont ils voudraient bien sortir, mais qui ne savent pas quelle direction prendre. Au lieu d'une grande révolution découlant de la proclamation de quelques principes théoriques fondamentaux, comme a été la Déclaration des droits de l'homme, c'est à de petites réformes que nous assistons, dont la juxtaposition finit bien par former une révolution, mais une révolution quelque peu incohérente et fragmentaire. Je l'ai dit à propos de la revision du service intérieur (c'est aujourd'hui même que doit être déposé le rapport de la commission nommée à cet effet); on n'a pas vu toute l'étendue des devoirs nouveaux qui incombent à l'armée, et dont l'adoption de la loi Rolland ne règle qu'un point spécial. M. Berteaux n'a pas été de taille à embrasser l'ensemble de la tâche indispensable. M. Etienne n'est pas plus capable que son devancier d'accomplir la grande œuvre dont chacun, je le répète, sent vaguement la nécessité. Il s'agit de déterminer l'orientation à donner aux mœurs et aux institutions militaires. Qui s'en chargera ?...

Pendant la période de malaise qui résulte de cette incertitude, l'Allemagne a paru vouloir nous pousser à la guerre, et peut-être l'Angleterre aussi. L'opinion en a été fort impressionnée. Des articles pessimistes ont jeté l'alarme. Quelques voix rassurantes ont pourtant fini par se faire entendre, et un certain calme est revenu.

Il faut l'avouer : l'alerte n'aura pas été tout à fait inutile, encore qu'elle ne paraisse pas devoir rendre tous les services qu'il aurait fallu. On a paré au plus pressé : les approvisionnements insuffisants ont été complétés ; les ouvrages négligés ont été mis en état de se défendre. Il reste assurément beaucoup à faire ; mais, tout au moins, en ce qui concerne le matériel, on a beaucoup fait. D'autre part, les organisateurs français de la guerre ont songé avec plus d'émotion que de coutume aux responsabilités qu'ils auraient à assumer, le cas échéant, et auxquelles ils doivent d'ores et déjà se préparer. Le général Brugère, généralissime éventuel, aidé du général Bonnal, son major-général non moins éventuel, a élaboré un plan de campagne qui n'est malheureusement pas le même que celui que l'état-major général de l'armée a arrêté<sup>1</sup>. Cet état-major général, de son côté, s'est demandé si les quartiers-

<sup>1</sup> On dit que, pour éviter cette dualité et les conflits qui risquent d'en découler, l'autorité supérieure songe à attribuer le rôle de généralissime (c'est-à-dire de comman-

généraux étaient prêts à fonctionner dans de bonnes conditions. Et il a dû s'avouer qu'il y avait, à cet égard, bien des détails qui laissaient à désirer. Les officiers brevetés que fournit l'Ecole de guerre sont mal utilisés : on ne tire pas tout le parti possible de leurs aptitudes spéciales et de leurs hautes études ; on ne les prépare pas assez à être les auxiliaires des chefs dont ils peupleront les quartiers-généraux.

C'est là, je pense, le plus grave danger qui menace notre armée. Le commandement est insuffisant, pour diverses raisons, dont le général Pédoya énumérait récemment les principales, en reconnaissant que lui-même en avait été victime le tout premier. Mais ce qui aggrave son insuffisance c'est qu'il est mal secondé. On incline aujourd'hui à admettre que les chefs de l'armée japonaise avaient moins de réelle valeur qu'on ne leur en a supposé, mais qu'ils étaient poussés et admirablement servis par leur entourage, ayant pour collaborateurs des jeunes gens instruits, ardents, dévoués, sachant travailler : avec des outils aussi bons, l'ouvrier pouvait se dispenser d'être un maître. Il lui suffisait de se laisser guider pour faire de la bonne besogne. Aussi bien faut-il rappeler ici le rôle que les Müffling, les Gneisenau, et tant d'autres, ont joué dans l'armée prussienne ? Ces conseillers, très écoutés, ont rendu les plus grands services aux généraux auxquels ils étaient attachés. Il y a, dans les jeunes générations qu'a formées l'Ecole de guerre, une foule d'officiers très dignes d'être écoutés. Malheureusement, on ne les laisse pas parler, et on les met dans des situations telles qu'ils ne peuvent être entendus.

On s'en est rendu compte en haut lieu, et il est à espérer — on doit le souhaiter, en tous cas, — que des mesures seront prises en conséquence, grâce auxquelles le commandement de notre armée sera rajeuni et fortifié. Qu'importeront alors les défauts de l'outillage ? Car, malgré ce que je disais tout à l'heure, je crois qu'il est beaucoup plus utile d'avoir de bons ouvriers que de bons outils. Même si les forts d'arrêt manquent de force de résistance, même si nos approvisionnements en vivres sont un peu défraîchis, même si nos réserves en munitions ne sont pas « colossales », même si notre artillerie lourde est insuffisante, avec des chefs capables et bien secondés on pourra faire quelque chose. On ne pourra rien faire, même avec un matériel excellent et nombreux, si les généraux sont médiocres et si leurs états-majors le sont aussi.

Il y a d'autres progrès encore à réaliser : il est urgent de changer la mentalité de notre corps d'officiers. Je suis de ceux, on le sait, qui n'atta-

dant du groupe principal d'armées) au chef de l'état-major général. On rattache à cette préoccupation la récente investiture du général Brun qui, jusqu'à présent, « faisait fonctions » et qui vient d'être titularisé. Mais j'ai peine à accepter cette explication, et je ne la reproduit que sous toutes réserves.

chent pas une grande importance intrinsèque à l'affaire des fiches. Elle n'a causé qu'un trouble superficiel, ou, si on préfère, elle n'a fait qu'amener à la surface les manifestations d'un mal interne. Nous souffrons d'un singulier manque d'altruisme . . . pour ne pas appeler par son nom notre égoïsme particulariste.

Est-ce à cause des fiches, par exemple, que la commission des Ecoles militaires ne fait rien ? Non, c'est parce que tout esprit de solidarité faisant défaut, on la traite en ennemie. Les diverses directions d'armes l'empêchent de fonctionner : on lui refuse des fournitures de bureau ! Elle ne trouve pas de local où siéger ! On voit en elle une gêneuse, une empêcheuse de dormir en rond. Elle a beau se faire toute petite pour n'effrayer personne, tout le monde a peur d'elle, et elle est boycottée. Si bien que, tout en étant admirablement organisée sur le papier, elle ne produit rien.

Au surplus, c'est là un autre de nos travers. Nous croyons avoir assez fait en édictant des règlements sans veiller à ce qu'il en soit tenu compte. On proclame la nécessité de l'éducation morale du soldat ; on encourage par ci par là quelques unes des personnes qui s'en sont occupées. Et c'est tout. Quand il s'agit d'un effort quelconque pour mettre sa conduite en accord avec les théories que l'on professe, tout le monde se dérobe. On se contente de phrases, on ne va pas au fait.

Voici, en particulier, le cas des sous-officiers. On a dit et redit qu'il faut pousser aux rengagements aujourd'hui plus que jamais. L'application de la loi du 21 mars dernier (service de deux ans) exige le concours de gradés subalternes de choix. On a donc promis d'assurer des avantages particuliers aux cadres inférieurs. Mais qui se soucie de tenir cette promesse ? Les jours passent ; les intéressés attendent toujours. Et il faut que l'initiative privée supplée au zèle de l'administration ou qu'elle le provoque.

\* \* \*

Il n'y aura pas de manœuvres d'armée l'automne prochain, mais seulement une manœuvre de corps d'armée, pour le 2<sup>e</sup> corps (Amiens, général *Debatisse*).

A cette manœuvre, prendront part des troupes dont j'ignore encore la provenance. On sait seulement que la 3<sup>e</sup> division de cavalerie, les bataillons de zouaves stationnés à Paris, le 26<sup>e</sup> bataillon de chasseurs et quelques autres corps y seront employés. On sait aussi que l'une des divisions d'infanterie du 2<sup>e</sup> corps (la 4<sup>e</sup>, général *Pelecier*), sera portée à l'effectif de guerre et qu'elle sera, en outre, dotée des principaux éléments des services de l'avant, qui fonctionneront en liaison avec des services de l'arrière.

Comme vous le voyez, il sera ainsi donné satisfaction à une partie des desiderata exprimés ici-même, le mois dernier, par le capitaine E. Balédyer.

A ces desiderata se rattache encore la décision prise de faire exécuter, cette année, un exercice de mobilisation : un escadron de réserve et un groupe d'artillerie seront mis sur pied de guerre aux moyens de chevaux de réquisition, si... si le Parlement vote une loi spéciale sans laquelle cette expérience ne peut avoir lieu.

D'ailleurs, les mesures arrêtées pour les manœuvres d'automne ne seront appliquées que si les crédits prévus à cet effet au projet de budget de 1906 sont accordés par les Chambres. Or, le rapport de M. L.-L. Klotz n'est pas encore terminé. Il est peu probable qu'il soit distribué avant le 22 du mois courant.

Sous ces réserves, une manœuvre de forteresse sera exécutée devant la place de Langres, sous la direction du général de division, membre du Conseil supérieur de la guerre, président de la commission d'études de la guerre de siège.

L'attaque sera sous les ordres du général *Deckherr*, commandant le 7<sup>e</sup> corps, et la défense sous ceux du général *Cornille*, gouverneur de Langres.

Une manœuvre d'ensemble de cavalerie, dirigée par le général *Burnez*, président du comité technique de l'arme, sera exécutée par les 1<sup>re</sup> et 5<sup>e</sup> divisions (Paris, général *Gillain*, et Reims, général *Mayniel*.)

Les troupes coloniales participeront, dans la mesure des crédits qui leur seront affectés, aux manœuvres des troupes métropolitaines des régions de corps d'armée où elles sont respectivement stationnées.

Il en sera de même des bataillons de chasseurs à pied.

La plupart des régiments d'infanterie marcheront aux manœuvres avec leurs quatre bataillons, sauf ceux dans lesquels aucune compagnie du 4<sup>e</sup> bataillon n'est normalement constituée.

Les dispositions de l'instruction du 18 février 1895 (titre III, art. 32), relatives aux travaux de campagne devront être très exactement appliquées.

Dans l'infanterie, on profitera des manœuvres pour familiariser les chefs de bataillon avec l'emploi des voitures de compagnie, en mettant ces voitures, successivement et en totalité, à leur disposition dans chaque régiment.

Le nombre des voitures de compagnie à emmener aux manœuvres ne doit jamais être inférieur à une par bataillon, et lorsque les ressources en chevaux le permettront, il y aura intérêt à augmenter ce nombre.

Cette recommandation s'applique surtout aux régiments à trois bataillons, où il est à désirer que chaque chef de bataillon puisse, comme dans les régiments à quatre bataillons, disposer à tour de rôle de quatre voitures de compagnie.

La circulaire du 27 décembre, de laquelle j'extrais ces détails, règle également la question des camps d'instruction.

Dans les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> corps d'armée qui, sur leurs territoires ou à proximité, disposent respectivement des camps d'instruction de Sissonne, Châlons, Cœtquidam, la Courtine, Larzac et Mailly, les généraux commandant les corps d'armée sont autorisés à faire état de l'ensemble des crédits dont ils disposeront au titre des manœuvres d'automne et de garnison, ainsi que pour l'exécution des tirs d'infanterie, en vue de faire des évolutions combinées dans les camps, d'assurer l'exécution des tirs et d'organiser les manœuvres d'automne et de garnison au mieux de l'instruction des troupes sous leurs ordres.

Au camp de Châlons, la 7<sup>e</sup> division du 4<sup>e</sup> corps d'armée et la 10<sup>e</sup> division du 5<sup>e</sup> corps d'armée exécuteront des évolutions combinées et des tirs, et, de même, au camp de Mailly, la 6<sup>e</sup> division du 3<sup>e</sup> corps d'armée.

\*  
\*   \*  
\*

Le mois dernier, j'ai signalé les *Discours d'un capitaine à ses soldats*, discours que je n'avais fait que parcourir. Depuis, je me suis offert le régal de les lire. Régal savoureux. C'est original, c'est personnel, c'est vibrant, c'est chaud, c'est nourri, c'est distingué. La forme est d'un art achevé. Le capitaine Charles Jacob a beau se défendre de toute prétention littéraire, son livre est de la littérature, de la très bonne littérature. On trouve dedans, avec énormément de conviction, de la rhétorique, beaucoup de rhétorique, mais — je le répète — de très bonne rhétorique. L'auteur, — l'orateur, si vous préférez, — se laisse griser par ses propres paroles. Il ne pèse pas ses arguments avec précision ni ne les soumet à une critique vraiment scientifique. Il fait si grande la part à l'imagination que tel de ses chapitres est intitulé : « Le roman d'une désertion » ! Et c'est bien un roman, en effet, inventé de toutes pièces, avec des efforts de psychologie intéressants, mais un peu artificiels.

J'avoue que, pour ma part, je ne trouve pas trop probantes ces histoires de « morale pratique », ces récits à thèse, dont le conteur arrange les péripéties suivant les secrets désirs de ses idées préconçues. Il me semble que les auditeurs à qui on fait avaler tout cela sont vraiment plus complaisants que nature. Les Français ne sont pas si crédules, et ils marchandent, d'ordinaire, leur confiance. En dépit d'heureuses rencontres de mots, malgré de charmantes trouvailles d'idées et de sentiments, je suis choqué lorsque je vois le chef abuser de sa situation pour arracher aux hommes qu'il interroge la réponse qu'il veut obtenir. Aucun de vous, n'est-ce pas ? dit-il à ses hommes, n'osera publiquement déclarer devant moi qu'il n'est soldat que parce qu'il y est forcé, que parce qu'il ne peut pas faire autrement, que parce qu'il y a des gendarmes et le conseil de guerre.

Eh! parbleu, oui : personne ne se permettra, le pensât-il, de le dire. Mais l'important est-il de le penser ou de l'exprimer ? J'ai eu pour capitaine, moi qui vous parle, un officier qui est devenu un très remarquable général : intelligent, énergique, crâne. Il avait un regard fascinateur, et il en usait. Il aimait à dire, sûr de la réponse : « Regardez-moi bien en face, les yeux dans les yeux, fixement, et dites-moi si j'ai l'air de quelqu'un dont on se paye la tête. » — « Oh ! oui, » lui répondit une fois un fournisseur civil et, par conséquent indépendant, auquel il avait, par mégarde, posé la question qu'il n'avait jamais adressée jusque là qu'à ses subordonnés hiérarchiques. Il se trouvait avoir affaire, pour la première fois, à un homme libre.

Le capitaine Jacob profite, lui aussi, de ce qu'il parle à ses subordonnés. Mais, voulant les convaincre, pourquoi cherche-t-il à les tromper ? D'après lui (page 10), la caserne « n'est pas un lieu où un gars de vingt ans pénètre entre deux gendarmes. On y entre gaiement, la tête haute, avec fierté ». — Mais non, répondront les conscrits. On nous a amenés en troupeau, escortés d'un piquet en armes, baïonnette au canon. Nous ne faisons pas les farauds en arrivant, ni les crânes. Vous le reconnaissez vous-même, page 72 :

Quand on arrive au régiment, sitôt la grille franchie, on tend le dos . . . . Quelle est la tuile qui va me tomber sur la tête ! Où est-il le caporal, le sergent, l'officier, qui va me prendre en faute, me rudoyer, me « coller au bloc ? »

Non : il ne faut pas attribuer aux gens des sentiments opposés à ceux qu'ils ont effectivement éprouvés, faute de quoi ils ne croiront pas à votre clairvoyance, et, quand vous leur dépeindrez de chic l'état d'âme probable d'un déserteur, ils penseront que c'est de la psychologie exclusivement tendancieuse. Qui veut trop prouver ne prouve rien.

Je tenais à formuler cette réserve. Je n'en déclare pas moins que les *Discours* du capitaine Jacob m'ont beaucoup plu. Ils contiennent des « couplets » de tout premier ordre. Et puis, ils sont gais, et je pense comme l'auteur : « Dans notre métier, la gaieté est une vertu, et les tristes ne réussissent point ».

\* \* \*

Le principe du rattachement dès le temps de paix des régiments d'artillerie de campagne aux divisions avec lesquelles ils sont destinés à marcher en temps de guerre, ce principe comportait comme corollaire leur subordination aux commandants de ces divisions. Mais les devoirs de ces généraux n'avaient pas été précisés avec assez de soin, et, pour cette raison ou pour d'autres causes, l'artillerie avait fini par ne plus dépendre de personne. Soustraite au contrôle de ses chefs techniques, elle n'était pas efficacement soumise à celui de ses chefs tactiques. Personne ne l'inspectait, ne la surveillait. Personne n'y sentait sa responsabilité engagée. Et c'est à ce fâcheux état de choses que le décret du 8 de ce mois a voulu mettre fin. De quoi on ne peut que se féliciter.

Mais — chose curieuse! — cette mesure arrive juste au moment où elle a perdu un peu de sa raison d'être.

Car, naguère, c'étaient les régiments divisionnaires qui étaient placés sous l'autorité des généraux de division. Aujourd'hui c'est même l'artillerie de corps qui leur est subordonnée en temps de paix alors que, en temps de guerre, elle relève directement du général commandant le corps d'armée.

Décidément, ces problèmes d'organisation sont de véritables casse-tête, d'une complexité épouvantable. Quelle solution qu'on adopte, on prête toujours à la critique. Ce n'est pas à l'irréprochable qu'il faut tendre, c'est le moins mauvais qu'il suffit de chercher à réaliser.

\* \* \*

Le général Saussier, qui vient de mourir, s'est acquis une sorte de popularité par sa rondeur, par sa bonhomie, par un certain sans-gêne dans sa tenue, par sa réputation de bravoure et par ses affirmations de républicanisme. Il est un des premiers généraux qui aient accepté de bonne grâce le régime actuel, et celui-ci lui en a su gré. Il l'a couvert d'honneurs et appelé aux plus hautes fonctions. En vertu d'une sorte de consentement tacite, on a orné de toutes les qualités, on a nimbé d'une auréole, ce brave soldat qui n'était certes pas une nullité, ni même une médiocrité, mais qui enfin ne sortait pas beaucoup de l'ordinaire. Ni son intelligence, ni son savoir, ni son ardeur au travail, ne le mettaient hors de pair. On n'en a pas moins fait de lui le généralissime éventuel de notre armée. (La fonction a même été créée pour lui.) On l'a maintenu, à titre honoraire, en activité de service au delà de sa limite d'âge, et il a fallu qu'il en arrivât à la décrépitude pour qu'on se décidât à le laisser entrer dans la retraite. La mort vient de l'y aller chercher.

Elle a également pris dans la retraite le général Faverot de Kerbrech, plus connu comme écuyer que comme militaire. Excellent cavalier, très savant dans la technique équestre, il fut moins un officier de troupe qu'un habile dresseur. Il fut attaché aux écuries de l'empereur, puis à l'état-major du maréchal de Mac-Mahon. En dernier lieu, il était inspecteur général des remontes; cette place convenait à ses aptitudes. Il l'a quittée en 1902, à l'âge de 65 ans.

\* \* \*

Les tableaux d'avancement viennent de paraître. On ne les trouve point bons, mais on s'attendait à ce qu'ils fussent beaucoup plus mauvais. A l'instigation du nouveau directeur de l'Ecole de guerre, une place considérable y a été faite aux officiers brevetés. Et c'est peut-être là le caractère le plus saillant.

---

**CHRONIQUE ITALIENNE***(De notre correspondant particulier.)*

Campagne antimilitariste. — Réforme de la justice pénale militaire. — Organisation du haut commandement. — La gymnastique militaire. — Changement de ministre de la guerre.

Voilà longtemps que les partis qui s'intitulent socialistes, et qui sous cette étiquette trop générale et trop imprécise masquent souvent tout autre chose que le désir de la paix sociale, ont commencé leur campagne de destruction de tout ce qui sert de soutien à l'ordre. Mais dans l'année qui vient de s'écouler, la lutte a pris un caractère plus marqué de violence et d'acharnement. Particulièrement dans l'Italie septentrionale elle est devenue menaçante. Après les grandes manœuvres du mois de septembre auxquelles ont pris part un grand nombre de réservistes, les socialistes se sont mis en devoir de recueillir toutes les plaintes des mécontents pour en faire l'objet de leurs déclamations. Il s'agissait de ne pas perdre un moment avant la fin de novembre, date de l'appel de la classe, et ils n'en ont, en effet, perdu aucun. Ils ont poursuivi une double tactique : gagner les soldats déjà sous les drapeaux pour préparer le milieu ambiant des futures recrues et détourner ces dernières de leur devoir.

Tous les moyens furent employés pour répandre le mécontentement dans les régiments ; en cachette, des manifestes, proclamations, libelles antimilitaristes, antimilitaristes et même anarchistes furent introduits dans les casernes. Les socialistes cherchèrent à se créer des intelligences dans la place à l'aide de jeunes soldats catéchisés avant leur recrutement. Le ministre de la guerre toujours bien informé, fit procéder à une enquête simultanément dans toutes les casernes. Le résultat en fut très satisfaisant. On constata que dans un petit nombre de régiments, quelques soldats seulement entretenaient des relations avec les comités subversifs. C'est dire qu'à la caserne, le milieu ambiant est encore pur et sain.

Les antimilitaristes organisèrent alors une campagne en dehors de la caserne, dans les milieux civils, pour atteindre et entraîner les milliers de jeunes gens appelés au recrutement. Des comités furent constitués dans les plus grandes villes, des conférences organisées, des journaux, des livres, des opuscules publiés, des affiches collées sur les murs, dans lesquelles les « amis du peuple » s'adressaient aux « futurs esclaves de l'armée ». Pour décourager les jeunes citoyens de leurs devoirs, ils leur dépeignaient le soldat comme soumis à une vie toute de sacrifices, de mauvais traitements, de sujétion et de tortures. Ainsi les partis socialistes qui se posent toujours comme les champions de la vérité, faussaient celle-ci dans leurs discours. Ils omettaient avec soin de signaler tous les ordres et toutes



les circulaires que, chaque année, le ministre de la guerre et les commandants de corps d'armée, adressent aux officiers pour leur recommander de traiter avec bienveillance les soldats en général, les recrues en particulier. Je rappelle à ce sujet quelques passages d'une circulaire signée par le ministre de la guerre Pedotti pour le X<sup>e</sup> corps d'armée, dont il était le commandant :

Je rappelle la grande nécessité d'éviter toute dureté, toute âpreté, dans l'attitude vis-à-vis du soldat. Il faut veiller à ce qu'une telle faute ne soit commise par aucun gradé. L'autorité et le prestige des supérieurs ne sont pas compromis mais raffermis au contraire par un traitement et un langage correct et affable, qui peuvent s'accorder très bien avec la fermeté du commandement. Il est indispensable de procéder avec patience et avec une calme persévérance pour faire pénétrer dans l'âme du jeune soldat l'idée de devoir, de discipline, d'obéissance absolue, et d'éviter toute punition lorsqu'on ne se trouve pas en face d'une mauvaise volonté manifeste. Il est nécessaire de réprimer les fautes, mais il faut agir avec tact et appliquer progressivement les punitions, faisant large la part des simples observations et des simples reproches avant d'en venir aux moyens plus graves. Il est plus utile d'éperonner, d'encourager, d'éveiller l'émulation des bons et des actifs, que de déprimer par la dureté les paresseux qui sont peu nombreux ou les retardés, dont l'inertie et les fautes ont souvent pour cause la pauvreté intellectuelle, ou la surprise dans le contact avec cette vie militaire si neuve pour eux et qu'ils imaginent remplie de difficultés.

Parmi les types si divers dont se compose la classe des jeunes gens qui chaque année sont envoyés au régiment, et dont il s'agit d'uniformiser l'instruction pour constituer un ensemble homogène de soldats disciplinés, propres, instruits, prompts au sacrifice, imbus des sentiments de devoir et d'honneur, dans cette masse ne manquent pas non plus les éléments réfractaires à notre œuvre bienfaisante. Ce sont presque toujours les jeunes gens qui avant leur entrée au service ont pris rang parmi les délinquants ou les criminels de la société civile et ont été inoculés déjà du virus de la prison. Il est nécessaire d'exercer sur les individus de cette catégorie une surveillance attentive, de les soumettre à un régime éducatif spécial pour empêcher l'influence sur les autres de leurs pernicious exemples. Le cas échéant, il peut être utile de recourir ici à l'avis du médecin militaire dont l'examen dira s'il s'agit de dégénérés et qui pourra fournir d'utiles conseils sur le système à adopter.

Pour énergique qu'elle ait été, la campagne antimilitaire n'a pas atteint son but. Les recrues se sont présentées régulièrement, très régulièrement, et sont arrivées en bon ordre au régiment. L'œuvre très active de leur préparation et de leur instruction militaires se poursuit normalement et avec succès.

\* \* \*

Depuis 1881, on poursuit l'étude d'un nouveau code pénal militaire. La Chambre a été saisie de plus d'un projet, mais ce n'est que cette année-ci qu'elle a pris le dernier en considération. Il s'agit de réformer complètement

soit notre code pénal, soit notre procédure, soit notre organisation judiciaire militaires pour les mettre mieux en accord avec les conceptions modernes. La voie est ouverte à une réforme générale de code pénal et de la procédure pénale non militaires ; les deux revisions pourront marcher de pair. La Chambre a commencé la discussion. J'attendrai l'adoption de la loi nouvelle pour en dégager l'esprit.

\* \* \*

Vous savez que nos armées n'existent en temps de paix que sur le papier. On connaît les commandants de corps d'armée qui, en cas de mobilisation, seraient appelés à des commandements d'armée, et les études relatives aux théâtres d'opérations probables sont prêtes. Seulement, les officiers qui feraient partie de l'état-major d'armée exercent encore en temps de paix des attributions spéciales, souvent très importantes et très absorbantes.

Par ces considérations, et d'autres encore, le ministre de la guerre a pris la détermination d'organiser dès le temps de paix les états-majors des armées au complet. On obtiendra ainsi, par surcroît, les avantages suivants : fusion et connaissance réciproque des divers éléments des commandements, possibilité de faire étudier à ces officiers avec précision et en temps et lieu tous les problèmes relevant de leur fonction ; évitation d'un déplacement au moment de la mobilisation de trois ou quatre commandants de corps d'armée, avec toutes les perturbations en résultant du haut en bas de la hiérarchie ; occasion fournie aux chefs d'armée de connaître les corps d'armée et les troupes sur lesquels ils exerceraient leur commandement.

Actuellement, nos généraux-inspecteurs et d'autres généraux encore, sont à la disposition du ministère de la guerre ; tous trouveraient un emploi dans les nouveaux bureaux d'armée, et les chefs d'armée prendraient le service des inspecteurs. Sur cette base, le ministre a arrêté un projet dont il a saisi la Chambre des députés le 17 décembre. On s'attend à ce qu'elle l'adopte sans autre. Il ne charge d'ailleurs le budget que d'un faible surcroît de dépenses, 65 000 fr. au maximum.

\* \* \*

Un sénateur fort connu dans le monde des physiologues est le professeur Mosso. On a sûrement lu en Suisse son ouvrage original « Une ascension au Mont-Rose en hiver ». Ce professeur Mosso a vivement interpellé au Sénat sur l'éducation physique des soldats et des officiers. A son avis, on ne fait pas assez pour cette éducation, et ses reproches au ministre de la guerre ont amené celui-ci à présenter le tableau des exercices entrepris dans l'armée pour le développement de la force et de l'adresse physiques des officiers. Quelques mots sur ce sujet vous intéresseront :

Les recrues reçoivent naturellement, dès leur arrivée, une instruction

gymnastique; une heure au moins par jour lui est consacrée. Les soldats pratiquent en outre, fréquemment, les jeux gymnastiques, basés essentiellement sur le principe de la course. Après quelques mois, l'instruction militaire proprement dite et les exercices en campagne obligent de réduire cette partie du programme.

Les jeunes gens destinés au grade d'officier reçoivent en général, pendant leur passage dans les écoles militaires, trois leçons de gymnastique, trois d'escrime et trois d'équitation par semaine. Outre les concours hippiques militaires dans les régiments de cavalerie, il y a chaque année, dans tous les régiments, un match d'escrime avec prix, et pour les soldats comme pour les officiers, des exercices spéciaux de natation, de canotage, de skis, de cyclisme, de marche, etc., etc.

La gymnastique est donc très cultivée dans notre armée. Ce qui manque plutôt c'est la qualité des maîtres et les méthodes. Mais on a commencé à étudier les moyens de remédier à ces insuffisances. C'est ainsi que nous possédons aujourd'hui une école centrale de gymnastique militaire, comme nous avons déjà depuis longtemps une école prévôtale d'escrime.

Les explications du ministre ont paru rassurantes. Le sénateur Pierantoni a fait valoir toutefois la nécessité d'une réorganisation de la gymnastique entreprise à l'école primaire déjà, où cette instruction est fort négligée. On y préfère le surmenage intellectuel et les grandes théories.

\* \* \*

A fin décembre, nous avons eu un changement ministériel. M. Fortis et quatre de ses collègues ont conservé leurs charges, mais les autres ministres ont disparu, parmi lesquels le ministre de la guerre, général Pedotti. Son successeur est le général Mainoni d'Intignano, commandant du 1<sup>er</sup> corps d'armée, à Turin. C'est un noble lombard, membre d'une famille qui s'est toujours distinguée par son patriotisme et par son esprit militaire.

Le général Mainoni a gagné ses épaulettes de sous-lieutenant de cavalerie en 1859, à la veille de la bataille de Solferino, à Saint-Martin, ensuite d'une brillante et hardie exploration. Il a fait la plus grande partie de sa carrière dans la cavalerie. En 1896, il commandait la division de Padoue; en 1897, il fut nommé inspecteur général de la cavalerie; en 1902, commandant du IV<sup>e</sup> corps d'armée à Plaisance; en 1903, du V<sup>e</sup>, à Bologne.

On regrette partout dans l'armée la retraite comme ministre de la guerre du général Pedotti qui, pendant les vingt-six mois de son administration, a imprimé une réelle impulsion au progrès dans l'armée, tant au point de vue de son organisation que de son esprit. Il a lutté avec succès contre toutes les campagnes anti-militaires, relevé la discipline et témoigné son esprit de justice poussé jusqu'au scrupule. Son principal titre de gloire est d'avoir réalisé l'équilibre des effectifs. Avant lui, l'envoi en congé avait lieu au

mois de septembre; l'appel de la classe en avril. C'était pendant six mois le règne d'une vie létargique dont la durée a été réduite par l'appel de la classe en novembre.

Le successeur du général Pedotti trouvera aplanie la voie dans laquelle il pourra progresser sans difficulté.

---



---

## BIBLIOGRAPHIE

---

*Taschenbuch der Kriegsflotten*, VII. Jahrganz, 1906. Herausgegeben von B. Weyer, Kapitänleutnant A. D. Mit 410 Schiffsbildern und Skizzen. Munich, 1906. J.-F. Lehmann, éditeur.

C'est un simple annuaire que nous annonçons, et encore ne semblerait-il pas de nature à intéresser des lecteurs suisses qui n'ont avec les choses de la marine aucun contact. Erreur! Dans la situation politique actuelle, feuilleter ce petit volume est passionnant. Les chiffres qu'il aligne, ses statistiques, sa nomenclature des vaisseaux de guerre, tout ce tableau des flottes en continuel accroissement, témoignent plus nettement que le plus copieux des in-folios des préoccupations nouvelles de la vieille Europe qui, de plus en plus, cherche au-delà des mers le fondement de son existence économique et transporte sur des rives exotiques l'histoire traditionnelle et toujours répétée de ses conquêtes et de ses rivalités.

Mais elle se heurte, dans son ardeur combattive, à deux éléments nouveaux qui tendent à compliquer le problème. Deux jeunes marines semblent en voie de surmonter la crise de la première croissance et hissent fièrement leurs pavillons sur les mers : les Etats-Unis d'Amérique et le Japon.

Un court exposé permettra d'embrasser cette situation dans son ensemble.

L'Angleterre est toujours à la tête des nations maritimes. On connaît son principe : Posséder une flotte dont la puissance dépasse les flottes réunies des deux, si possible des trois nations les plus fortes après elle. Jusqu'ici, ce principe a été strictement observé. Nous limitant aux vaisseaux de ligne de moins de 25 ans et croiseurs cuirassés de moins de 20 ans, nous constatons que l'Angleterre dispose de 84 bâtiments (56 cuirassés, 28 croiseurs), dépassant 1 071 000 tonnes. La France, qui vient en seconde ligne, possède 26 cuirassés et 19 croiseurs, soit 45 bâtiments dépassant 421 000 tonnes; l'Allemagne, au troisième rang, 19 cuirassés et 6 croiseurs, 270 000 tonnes; les Etats-Unis, 14 cuirassés et 7 croiseurs, 235 000 tonnes. Ces trois puissances réunies accusent ainsi un effectif de 91 bâtiments contre 84 à l'Angleterre, mais un tonnage de 926 000 tonnes, soit 145 000 de moins qu'elle.

Mais l'avenir est en voie de transformer cette proportion. Les programmes des constructions nouvelles jusqu'en 1910 portent la mise en chantier, en Angleterre, de 19 bâtiments, 290 000 tonnes, tandis que les Etats-Unis en construisent 23, dépassant 342 000 tonnes; la France 11, dépassant 155 000 tonnes; l'Allemagne 8, déployant 102 000 tonnes. En éliminant les unités vieillies au 1<sup>er</sup> janvier 1910, ces trois puissances disposeront à cette date là de 124 bâtiments jaugeant 1 457 000 tonnes, et l'Angleterre de 95